



STICKS 300 g

Application

- Chloration permanente pour la destruction des bactéries, virus, champignons et algues en piscine familiale (ou petite collectivité).
- Potabilisation des eaux destinées à la consommation humaine (consulter la fiche technique correspondante).

Caractéristiques

- Tablettes filmées de 300 grammes à dissolution lente.
- Libération du chlore plus régulière et plus lente qu'avec les mêmes tablettes non filmées, comparable à celle obtenue avec les tablettes à base de chlore stabilisé.
- Grâce au film, pas de contact direct avec le chlore.
- Teneur moyenne en chlore disponible voisine de 69%.
- Totalement exempt d'acide isocyanurique (stabilisant).
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.
- L'hypochlorite de calcium (principe actif du **hth Stick 300g**) est autorisé pour la désinfection des eaux de piscines collectives par le Ministère de la Santé ; se reporter à l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 1981 (J.O. du 10 avril 1981) modifié par l'article 2 de l'arrêté du 28 septembre 1989 (J.O. du 21 octobre 1989).
- L'usage de **hth Stick 300g** en piscine collective est autorisé par le Ministère de la Santé ; agrément n°1281 en date du 27 septembre 2002.

Mode d'emploi

EN PISCINE FAMILIALE

En traitement d'entretien, placer une tablette pour 20 m³ d'eau dans le(s) skimmer(s) à condition qu'il(s) ne contienne(nt) pas de chlore stabilisé. Ajuster ensuite (environ tous les 4 à 5 jours), à l'usage, l'apport en tablettes de manière à maintenir un taux de chlore disponible (pastille DPD1) compris de 2 mg/l. La consommation journalière comprise entre 150 et 200g pour 100m³ augmente selon la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation (toboggan, contre-courant...) mais elle peut être réduite par l'adjonction de stabilisant en particulier dans les piscines en plein air. La teneur idéal en stabilisant est comprise entre 25 et 50mg/l.

EN PISCINE COLLECTIVE

En traitement d'entretien, il est possible d'employer un(des) doseur(s) de chlore à condition qu'il(s) ne contienne(nt) pas de chlore stabilisé. Dans ce cas, remplir le doseur de **hth Stick 300g**, placés de préférence dans un filet qui permettra de récupérer les films plastiques une fois la dissolution du produit achevée. Ajuster ensuite, à l'usage, l'apport en sticks de manière à maintenir un taux de chlore disponible (pastille DPD1) compris entre 0,4 et 1,4 mg/l. La consommation journalière comprise entre 150 et 200 g pour 100 m³ augmente selon la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation (toboggan, contre-courant...). Si l'eau de la piscine est stabilisée, maintenir un taux de chlore disponible au minimum égal à 2 mg/l et une teneur en stabilisant inférieure à 75 mg/l, l'idéal étant compris entre 25 et 50 mg/l.

Dans tous les cas, contrôler régulièrement le pH afin de le maintenir compris entre 7,0 et 7,4

Composition

Contient de l'hypochlorite de calcium hydraté, chlore non-stabilisé.

Sécurité



N – Dangereux pour l'environnement



C - Corrosif



O - Comburant

Attention ! ne pas mélanger à l'état solide un chlore stabilisé : étiquette bleue hth (acide trichloroisocyanurique ou dichloroisocyanurate de sodium dihydraté) avec un chlore sans stabilisant : étiquette rouge hth (hypochlorite de calcium ou de lithium).

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

